Communes forestières
Nouvelle-Aquitaine

Forêts locales, intérêt général

POSTE À POURVOIR

Chargé.e de mission « Cellule de crise Eau&Forêt »

Forêts locales, intérêt général : rejoignez un réseau engagé !

Avec plus de 6 000 adhérents, le réseau des associations des communes et collectivités forestières rassemble tous les niveaux de collectivités, aujourd'hui propriétaires de forêts ou non, concernées par la valorisation des forêts de leur territoire, autour des notions d'intérêt général, de multifonctionnalité et de développement local, le réseau exerce un double rôle :

- politique, en représentant les intérêts des collectivités auprès des instances publiques,
- technique, en accompagnant les élus dans leurs projets locaux et en les et en sensibilisant à leurs nombreux rôles et responsabilités sur la forêt en tant que médiateur, garant de la sécurité civile et l'application de la règlementation, aménageur de territoire, parfois propriétaire de forêts ou maitre d'ouvrage de construction en bois local.

Communes forestières Nouvelle-Aquitaine réunit les 3 associations départementales de Gironde (33), des Landes (40) et des Pyrénées-Atlantiques (64)) et l'association interdépartementale du Limousin-Périgord (Corrèze (19), Creuse (23), Haute-Vienne (87) et Dordogne (24).

Contexte

Communes forestières France a été retenu dans le cadre du projet ANIMERA 2 financé par le Réseau National Agricultures et Ruralités (RNAR). L'objectif du projet national est de travailler sur la prévention des risques multiples en milieux forestiers autour du concept de cellule d'anticipation.

Communes forestières Nouvelle-Aquitaine porte ce projet ANIMERA 2 et vise à accompagner les collectivités dans la protection de la ressource en eau en contexte forestier, notamment au niveau des périmètres de captage, sur le territoire du Limousin.

Le projet s'inscrit dans la continuité des travaux engagés depuis 2024 par l'association des Collectivités forestières Limousin-Périgord, avec le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne et le Parc Naturel Régional Millevaches en Limousin. Il a pour ambition de passer de l'identification des enjeux à la mise en œuvre d'actions concrètes : amélioration du dialogue entre élus et acteurs forestiers, prise en compte des prescriptions liées aux captages, évolution des pratiques forestières, protection des sols, maîtrise foncière et mobilisation des outils d'aménagement du territoire.

C'est dans ce cadre qu'une expérimentation sera menée à l'échelle de la Communauté de communes des Portes de Vassivière, territoire présentant une forte convergence d'enjeux liés à l'eau, à la forêt, aux sols et au changement climatique. Elle s'articulera avec les démarches existantes, notamment le contrat territorial « Sources en action », le SAGE Vienne et les démarches forestières locales.

Commenté [MH1]: Il s'agit là du travail réalisé par Paul. Le PNRML n'était pas associé

1. Missions

Le/la chargé(e) de mission aura pour rôle de piloter et animer la mise en œuvre opérationnelle du projet ANIMERA 2, en lien étroit avec les collectivités et les partenaires du territoire. Il/elle aura pour principales missions de :

- Compléter le diagnostic territorial des enjeux croisés eau-forêt avec les es principaux risques pour la ressource en eau ;
 - Collecter et analyser les données disponibles ;
 - Hiérarchiser les risques pour la ressource en eau liés aux activités forestières, aux incendies, aux dépérissements, à l'érosion et au changement climatique ;
 - Analyser plus finement les enjeux eau, forêt et territoire, autour des captages sur la communauté de communes;

- Animer la concertation entre collectivités, acteurs de l'eau, acteurs forestiers et partenaires institutionnels ;
 - Organiser et animer des réunions et groupes de travail ;
 - Tester le jeu sérieux « Eau et forêt » actuellement en prototype avec la Water family ;
 - Identifier les besoins, pratiques et leviers d'action des acteurs locaux ;
 - Faire émerger et accompagner un plan d'actions partagé ;
 - Faire le lien avec d'autres territoires pour un réseautage d'expériences qui marchent

- Créer et mettre en œuvre pour les communes concernées une boite à outils de protection des captages :
 - Développer la boite à outils sur les volets de la politique foncière, de la planification territoriale, de la gestion sylvicole, de la prévention des risques et de la règlementation
 - Identifier les moyens d'actions et synergies à développer en lien avec les politiques locales de l'eau et de la forêt en cours (SAGE, EPTB, Agence de l'Eau, PCAET, animation CRPF, PNR Millevaches en Limousin, etc.)
 - Rechercher des pistes de financement pour poursuivre cette action d'accompagnement des communes

- Valoriser et diffuser les résultats auprès des collectivités et du réseau des Communes forestières.
 - Produire les supports de communication et de valorisation du projet ;
 - Diffuser les résultats auprès des collectivités, du réseau des Communes forestières et des partenaires techniques et institutionnels ;
 - Contribuer au transfert de la démarche à d'autres territoires.

Profil recherché

- Formation supérieure de niveau Bac+3 à Bac+5
- Connaissance du domaine forestier, et/ou du domaine de l'eau, et du fonctionnement des collectivités locales
- Forte motivation pour travailler en lien avec l'administration locale et les élus
- Esprit créatif et sens de l'initiative
- Grande indépendance (autonomie) et aisance à travailler en équipe
- Capacité d'adaptation et de formation personnelle
- Bonne maitrise des logiciels de bureautique (Word, Excel), la maitrise de QGIS serait un plus.
- Voiture personnelle et Permis B obligatoire

Commenté [CM2]: Et du domaine de l'eau ?

Conditions

- Type de contrat : contrat à durée déterminée de 1 an
- Poste à temps plein

Communes forestières Nouvelle-Aquitaine
32 rue Gambetta 64400 OLORON-SAINTE-MARIE • 05 59 39 06 65
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org • in • collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr

- Prise de poste : Janvier 2027
- Lieu de travail : Limoges (87), possibilité de télétravail
- Rémunération : selon expérience et profil du candidat.
- Déplacements ponctuels, remboursées selon le barème URSSAF
- Mutuelle
- Matériel informatique et outils de travail mis à disposition

Dossier de candidature :

Lettre de motivation et CV à l'attention de « Monsieur le Président » uniquement par mail à nouvelleaquitaine@communesforestieres.org
Date limite de dépôt des candidatures : 16 novembre 2026

Communes forestières Nouvelle-Aquitaine
32 rue Gambetta 64400 OLORON-SAINTE-MARIE • 05 59 39 06 65
nouvelleaquitaine@communesforestieres.org • in • collectivitesforestieres-nouvelleaquitaine.fr